

Covid-19

[1]

La lettre que la FSU a adressée au premier ministre, ce dimanche 22 mars, pour dénoncer les injonctions paradoxales du ministre de l'éducation nationale et le manque de protection des agent.es assurant l'accueil des enfants de personnels soignants.

Monsieur Edouard Philippe

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75700 Paris

Paris, le 21 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. Les personnels de l'Education, de l'enseignement agricole et du versant territorial de la Fonction publique que nous représentons en ont pris la mesure. Le bilan des derniers jours montre un grand élan de solidarité envers les personnels soignants et de nombreux exemples le prouvent.

Les enfants des soignants ont été pris en charge partout où cela a été nécessaire, très souvent sans mise à disposition des moyens de protection nécessaires (gels hydroalcooliques, masques...), ce qui ne doit pas perdurer. Dans le même temps, les personnels font le maximum pour maintenir, avec beaucoup d'engagement, une activité scolaire à distance avec les élèves maintenant confinés.

Nous souhaitons par cette lettre attirer votre attention sur quelques points problématiques et qui le deviennent davantage suite aux interventions du ministre de l'éducation nationale dans les médias qui ne sont rien d'autre que des injonctions paradoxales comme celle d'inciter enseignant.es et familles à se déplacer pour échanger les exercices ou « devoirs ». Ces interventions sont également relayées dans l'enseignement agricole et maritime où elles posent les mêmes problèmes.

Il est très important que les élèves gardent le contact avec les équipes éducatives. Pour autant, nous le savons, l'école à distance ne peut remplir les mêmes objectifs que la classe et la vie dans l'établissement scolaire. Tous les élèves ne disposent pas du matériel ni de la connexion leur permettant de tirer parti des propositions des équipes pédagogiques. Tous les élèves n'ont pas la même autonomie de travail ni les mêmes facilités d'apprentissages. Les parents ne sont pas des professeurs et il serait faux de leur demander de remplacer l'école, d'autant que les familles peuvent être mises en grande difficulté dans la période. De plus, l'Education nationale et l'Enseignement agricole peinent à offrir un cadre respectueux de la réglementation, dont le RGPD, pour répondre au trafic de masse en cours.

Or, dans de trop nombreux cas les personnels sont soumis à des injonctions qui entrent en contradiction avec la priorité à la sécurité sanitaire que vous avez préconisée. Des personnels sont encore soumis à des pressions et se voient encore aujourd'hui appelés à travailler dans les écoles, établissements ou services alors que rien ne justifie leur déplacement au regard des tâches essentielles de continuité de service.

Nous pensons aux enseignants mais aussi aux personnels administratifs, de vie scolaire, aux agents territoriaux et aux AESH. D'autres sont invités à donner rendez-vous aux familles dans les commerces pour remettre des photocopies, etc... Il est d'ailleurs absurde que des agents publics se voient ainsi sommés par leur hiérarchie de contribuer à contourner les règles qui structurent le confinement.

Nous vous demandons que les personnels de l'EN, de l'enseignement agricole et maritime et des collectivités territoriales bénéficient des protections nécessaires et que des préconisations claires leur soient adressées, contrairement à ce qui s'est fait jusqu'alors : quand leur présence ne relève pas d'une absolue nécessité et d'une immédiateté justifiée par l'organisation concrète de la continuité du service, pour l'organisation de l'accueil des enfants de soignants ou pour toute autre mission de soutien aux soignants, les personnels ne doivent pas être sommés de se rendre sur leurs lieux de travail mais recevoir l'ordre de rester confinés chez eux, soit en télétravail, soit en autorisation spéciale d'absence. Et les personnels présentant une fragilité médicale, ou gardant des enfants de moins de 16 ans, ne doivent plus subir de pression à quitter la situation de confinement pour se rendre au travail.

Nous demandons en outre des clarifications sur la manière dont la fin d'année est envisagée et dont la préparation de rentrée s'organise. Personne ne peut connaître l'évolution exacte de la situation, mais échanger pour aboutir nous semble nécessaire : question des examens et concours, report des opérations de carte scolaire permettant un échange serein de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous avons d'ailleurs écrit en ce sens au Ministre de l'Education Nationale mais tenons à ce que ces problématiques soient clairement intégrées à la gestion de crise globale, la coordination de l'ensemble des services publics et des services de l'Etat étant un enjeu stratégique de premier ordre.

Benoît Teste

Secrétaire Général de la FSU

URL source: <http://snuipp37.fr/snu2/22-mars-2020-courrier-fsu-au-premier-ministre>

Liens

[1] <http://snuipp37.fr/snu2/22-mars-2020-courrier-fsu-au-premier-ministre>